

Postulat

De la fin du slalom spécial sur Alfred Cortot

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers Communaux,

Se basant sur une interprétation pour le moins extensive de l'expression « adaptations mineures des îlots », le service Travaux et Environnement a décidé de mettre en place un slalom spécial à l'entrée de la ville de Nyon, sur l'avenue Alfred-Cortot, entre la route de Signy et la rue de la Morâche, obligeant les voitures à se rabattre brusquement, par deux fois, sur la ligne de bus, occupée également par les cyclistes.

Cette manière de concevoir « l'harmonie » entre les divers modes de transports ne nous semble pas judicieuse et nous pensons qu'à terme, ces « aménagements » seront source d'accidents entre voitures, bus et cyclistes, particulièrement dès l'entrée en vigueur du nouvel horaire des bus.

Par conséquent, nous demandons que la Municipalité revoie, dans les plus bref délais, les aménagements des deux îlots sur Alfred-Cortot, qu'elle en étudie le redimensionnement de ceux-ci et envisage éventuellement le redimensionnement des voies de circulation afin d'éviter les incessants changements de direction.

Afin de gagner du temps, nous proposons également que ce postulat soit envoyé directement à la Municipalité.

Robert Jenefsky
Bernhard Willi
Sacha Soldini
David Vogel

Nyon, le 27 octobre 2014